

Communiqué de presse de Payot Libraire Lausanne, le 22 février 2010

Parution en Suisse le 25 février 2010 du livre de Yann Moix, *La Meute* (Éditions Grasset) : la position de Payot Libraire

Fallait-il en parler ?

Après l'émotion suscitée, tout d'abord par la publication d'extraits du livre de Yann Moix, *La Meute*, sur le site de la revue française *La Règle du Jeu*, ensuite par l'interview que l'auteur a accordée au *Matin* le 2 février, fallait-il revenir sur ce sujet à quelques jours de la parution du livre, au risque de lui faire une publicité supplémentaire malvenue ? N'est-ce pas lui accorder plus de visibilité qu'il n'en mérite, et participer ainsi à la volonté de l'auteur de faire parler de lui ? « *Il faut que les hommes fassent du bruit, à quelque prix que ce soit - peu importe le danger d'une opinion, si elle rend son auteur célèbre* », écrivait Chateaubriand dans son *Essai sur les révolutions*.

Certes, nous aurions pu choisir de ne pas nous exprimer sur ce sujet. Mais de nombreux lecteurs nous ont interrogés : allons-nous vendre ce livre ? Si oui, pourquoi ? Et, pour certains, il a paru choquant que Payot puisse gagner de l'argent avec ses ventes. C'est afin de clarifier les choses que nous affichons aujourd'hui notre position.

Des lecteurs adultes et responsables

Oui, ce livre sera en vente dans les librairies Payot : notre mission est de favoriser l'accès à tous les livres pour tous les lecteurs. Nous considérons les lecteurs comme adultes et responsables, et capables de se faire une opinion par eux-mêmes. Nous n'avons ni à pratiquer la censure, ni à nous substituer à la loi : si un livre n'est pas interdit, sur quelle base nous arrogerions-nous le droit de nous constituer en directeurs des consciences ? Le mettre ainsi à disposition de nos clients ne signifie pas pour autant en partager les thèses. C'est donner à chacun la possibilité de se faire sa propre opinion, en ayant accès au texte dans son intégralité.

Dédramatiser n'est pas minimiser

La lecture de l'intégralité du texte permet d'une part de remettre les choses dans leur contexte, d'autre part de vérifier dans quelle mesure les soi-disant « extraits » publiés sur le site de *La Règle du Jeu* se retrouvent bien *in extenso* dans la version finale publiée. Le livre de Yann Moix comporte 266 pages et est constitué de 26 chapitres, dont un seul est consacré à la Suisse. S'il est bien titré « *Je hais la Suisse* », sa teneur en est toutefois beaucoup moins virulente que ce qui a été publié le 31 janvier. Yann Moix y tient bien des propos virulents contre la Suisse, mais pas contre les Suisses,

contrairement à ce que son interview au *Matin* pouvait laisser penser. Les propos restent critiques, mais l'injure et l'insulte directes sont nettement atténuées dans le livre. Il termine le chapitre (pp. 218 et 219) en reconnaissant avoir volontairement provoqué un *buzz* de façon à prouver ses dires sur ce qu'il appelle « la meute ». Tout cela serait donc simple provocation destinée à faire réagir. On doit reconnaître que, de ce côté-là, ce fut réussi.

Mais on ne peut pas en dire autant du livre lui-même : la lecture des vingt-cinq autres chapitres est édifiante. Car le chapitre 22 consacré à la Suisse n'est ni plus ni moins crédible que le reste : l'ensemble est affligé d'interprétations historiques erronées, de distorsions de la réalité, d'arguments contestables, de conclusions fallacieuses. Si Yann Moix s'érige en avocat de Roman Polanski, alors ce dernier est bien mal défendu !

Le rôle de prescripteur du libraire

Par principe, nous ne critiquons jamais un livre négativement. En règle générale, nous choisissons de défendre et promouvoir les livres que nous avons aimés ou trouvés intéressants, mais nous n'attaquons pas ceux que nous n'aimons pas : ceci est du ressort des critiques littéraires. *La Meute* constitue donc bel et bien une exception, la critique négative étant justifiée par la provocation stupide et déplacée de l'auteur, son dénigrement outrancier de la Suisse dans sa « campagne de promotion ». Cela méritait, à nos yeux, une prise de position sans ambiguïté.

Gagner de l'argent avec ce livre ?

Vendre ce livre ne signifie pas pour autant en faire la promotion, ni accepter de gagner de l'argent avec lui. S'il sera bien en vente dans les librairies Payot, il ne bénéficiera d'aucune mise en avant : ni vitrine, ni piles sur les tables. Il sera simplement présent dans le rayon « Actualité », accompagné de ce communiqué de presse.

Par ailleurs, nous avons décidé de reverser la totalité des marges dégagées par les ventes de ce livre à une fondation de notre choix, en l'occurrence la Fondation Théodora (www.theodora.org), dont la vocation est d'apporter aux enfants hospitalisés un peu de rêve dans leur quotidien de petits malades.

Pascal VANDENBERGHE
Directeur général